



**NOTRE PROJET DE VIE
À LA CRÈCHE
« LE JARDIN ENCHANTÉ »
DE MEUX**

**Rue Jancquart, 5B
5081 MEUX
Tel. : 081/56 89 56**

1. Organigramme de la structure

La crèche dépend du service I.M.A.J.E. Celui-ci comprend un grand nombre de crèches ainsi qu'un service d'accueillantes. Le siège administratif se situe rue Albert 1^{er} n° 9 à 5380 FERNELMONT.

Au niveau local, la crèche de Meux, « Le Jardin Enchanté », se situe rue Janquart, n°5B à 5080 LA-BRUYÈRE (MEUX).

Sur le terrain, l'encadrement s'effectue :

- Par 4 temps plein ¼ de puéricultrices. Pour un total variable d'environ 6 personnes,
- Par ½ temps de personnel d'intendance et d'entretien,
- Par un ½ Temps travailleur social. Il assure la « gestion courante » de la structure.

Quelques intervenants extérieurs participent également à la vie de la structure :

- La société de restauration TCO,
- Le lavoir I.M.A.J.E.,
- La consultation O.N.E. (Le médecin et l'infirmière O.N.E de l'entité).

Différentes collaborations ont déjà vu le jour, notamment :

- Des contacts avec les bibliothèques locales pour bénéficier de prêt de livres pour enfants.

2. Les grandes lignes de notre action éducative

- Respect « des rythmes » de chaque enfant, [au sein des deux sections](#) ;
- Individualisation de la relation à l'enfant : [nous tenons compte des besoins spécifiques de chaque enfant](#) ;
- Favoriser l'autonomie de l'enfant ;
- Respecter le lien parent-enfant.

L'enfant est partie prenante, sujet de son évolution. Il a des besoins (d'ordre physiologique, affectif, moteur, cognitif, ...) et des droits. Le milieu d'accueil doit lui donner un cadre qui lui permet de grandir. La MCAE a donc pour principaux objectifs de permettre à l'enfant de se construire, de grandir, de faire des acquisitions, de mettre en avant et de soutenir ses compétences ... Et n'a donc pas comme objectif premier de préparer l'enfant à l'entrée à l'école par l'acquisition de « contenus ». [Les activités sont réfléchies en terme de plaisir pour l'enfant et non en terme d'apprentissage à proprement parler.](#)

Ces différentes lignes directrices vont orienter l'action des puéricultrices tout au long de l'accueil de l'enfant.

3. Avant l'entrée à la crèche

L'entrée d'un enfant en crèche ne s'improvise pas. Elle est précédée par plusieurs contacts avec les parents :

Les parents effectuent les différentes démarches administratives obligatoires (lettre au siège central +certificat médical de 3 mois de grossesse).

Ensuite, une visite des locaux est proposée. Elle est encadrée par le travailleur social responsable de la structure qui fera ainsi le lien entre la famille et l'équipe. Cela participe également à la construction progressive d'un lien de confiance. Cette visite s'effectue **uniquement** sur rendez-vous afin de perturber le moins possible l'organisation de la crèche.

A cette occasion :

- L'assistant social **montre** les différents locaux ;
- L'assistant social **présente** les puéricultrices de l'équipe ;
- L'assistant social **explique les** options éducatives : les rythmes des repas, des siestes, le type d'activités proposées aux enfants, ...
- L'assistant social **répond** à leurs questions : heures d'ouverture, la tournante des horaires, ce qu'il faut apporter pour la crèche, etc.

4. Le rendez-vous d'inscription

Un mois environ avant l'entrée de l'enfant à la crèche, les parents prennent contact avec le travailleur social afin de réaliser l'inscription proprement dite. [Cet entretien se déroule au sein même de la crèche.](#)

Au cours de cette entrevue de très nombreuses données et informations sont échangées :

- 1) Pour commencer, les parents et le travailleur social complètent les documents administratifs :
 - Contrat d'inscription type de l'ONE,
 - Signalétique enfants,
 - Signalétique parents,
 - Check liste de l'ONE,
 - Contrat horaire,
 - Choix du type de suivi de consultation ONE (suivi universel ou limité),
 - Choix du lieu de vaccination (ONE ou médecin traitant),
 - Autorisation de prise de photos à la crèche.
- 2) Le travailleur social remet et explique aux parents le projet pédagogique général d'I.M.A.J.E
- 3) Le travailleur social explique la P.F.P. et calcule leur barème journalier.
- 4) Le R.O.I. du service est remis et est longuement commenté par l'AS. (la problématique des enfants malades, la forfaitarisation, les vaccinations, les assurances, etc.)
- 5) L'A.S. remet aux parents le petit carnet «A MON RYTHME A LA CRECHE».

Ce carnet constitue un outil écrit de communication entre les parents et les professionnels. Il sert également dans un 1er temps de base de discussion lors de la période d'adaptation. Les « précieux » renseignements qu'il contient (infos diététiques, infos sur le sommeil de l'enfant, infos sur ses goûts, infos sur ses rituels,...) permettent dans un premier temps de respecter au mieux le rythme de l'enfant (notre première préoccupation) et de favoriser la continuité entre la maison et la crèche.

- 6) Une période d'adaptation obligatoire est déterminée. Elle se déroule généralement en 3 étapes :
 - ↳ Un des 2 parents vient passer 1 h à la crèche avec l'enfant L'horaire idéal au niveau de l'organisation de la crèche se situe entre 9h-10h. En effet, cette tranche horaire est la plus adaptée de part le fait que la majorité des enfants sont arrivés et de part le nombre de puéricultrices présentes à la crèche à partir de cette heure. Lors de cette première prise de contact le parent est installé sur « nos tapis » avec son enfant. Il est demandé au parent de revenir avec le carnet « A MON RYTHME A LA CRECHE ». Une longue discussion peut ainsi être entamée.
 - ↳ Le lendemain, 1 des 2 parents revient +/- 1 h avec l'enfant, ensuite l'enfant reste environ 1 heure seul.

↳ Le jour avant son entrée définitive, l'enfant vient une demi-journée seul.

La période d'adaptation sera une période « privilégiée » afin de mettre en place une relation de confiance avec les parents. Celle-ci est primordiale pour l'épanouissement de l'enfant à la crèche. Cette période peut toujours être revue et modulée voir prolongée en fonction des réactions de l'enfant, d'une demande des parents ou de l'équipe, sans toutefois être inférieure aux 3 étapes initialement prévues.

- 7) Le travailleur social explique longuement aux parents l'optique pédagogique choisie par la crèche.

5. Le séjour à la crèche

1) Organisation de la crèche

La MCAE de Meux a choisi de fonctionner en 2 sections : « Les Chenilles » ($\pm 0-8$ mois) et les « Papillons » (± 18 mois à 3 ans). Le passage d'une section à l'autre n'est absolument pas rigide et s'effectue toujours en fonction de ce que nous montre l'enfant et de son bien-être. Avant le passage, une petite période « transitionnelle » d'adaptation est d'ailleurs toujours prévue (elle s'étale sur ± 1 semaine). La séparation des 2 groupes d'âge permet à chacun de ceux-ci d'évoluer en fonction de leurs besoins spécifiques, de leur rythme et leur permet d'être plus au calme.

Chez les « Chenilles », afin de favoriser « le sentiment de sécurité dans la continuité », [Deux puéricultrice de référence sont désignées](#). Afin de favoriser la continuité du lien, chez les bébés, chaque puéricultrice s'occupe de son groupe d'enfants. La continuité permet plus de repères pour l'enfant et donc de sécurité. [Les puéricultrices sont particulièrement attentives au respect du rythme de l'enfant \(tant dans les habitudes de sommeil, de repas qu'au niveau d'autres besoins\)](#). L'enfant acquiert dès lors plus de repères au fil de sa journée. De plus, il faut savoir que le matin (avant 8h00) et le soir (après 17h30) les 2 sections sont réunies au rez-de-chaussée (section des grands).

2) Les moments d'arrivée et de départ des enfants

[Le matin les 2 sections sont réunies jusque 8h00](#). Avant l'arrivée des enfants, l'espace « grands » est aménagé en plusieurs espaces de jeux. [L'équipe est évidemment attentive à leur sécurité. Des jeux adaptés leur sont proposés](#).

L'équipe souhaite que les parents prennent le temps, matin et soir, de déposer ou de reprendre leur enfant. Qu'ils prennent le temps d'attendre que la puéricultrice soit disponible pour échanger au mieux les informations nécessaires au bien-être de leur enfant pour la journée. Matin et soir, les parents sont invités à ranger ou reprendre eux-mêmes les effets de leur enfant : biberons au frigo ou sur l'étagère, le sac au vestiaire, les langes dans le panier, le manteau, etc...

Lors de la séparation, les puéricultrices s'adaptent à chaque enfant. Elles attendent que l'enfant soit prêt pour la séparation. Il est libre de venir dans leurs bras ou d'aller

directement dans l'espace jeux de son groupe d'âge. Si l'enfant le souhaite, il peut dire au revoir à son parent par la fenêtre.

Tous les soirs, la puéricultrice essaye de permettre aux parents de se «réapproprier» la journée de leur enfant en leur donnant un compte-rendu des différents moments de la journée. Pour la section des «Chenilles», le petit cahier de votre enfant est remis en même temps que le compte rendu oral de la journée. Le carnet est fait d'anecdotes, d'observations et de photos de votre enfant. Il est rendu chaque jour. Chez les «Papillons», il sera rendu ponctuellement. Il est aussi agrémenté par des photos, des anecdotes et des observations.

La journée de l'enfant est structurée par différents repères temporels. C'est pourquoi, l'équipe souhaite chaque jour connaître l'heure du départ de l'enfant. Il est souhaitable que toute modification significative en cours de journée soit signalée par un appel des parents. Cela permettra par exemple de remettre un enfant à la sieste s'il en éprouve le besoin au lieu d'attendre ses parents qui arriveront plus tard que d'habitude.

3) Les moments de repas

↳ Les déjeuners

Pour les «Chenilles», nous trouvons important pour l'enfant que les parents donne le 1^{er} biberon à la maison afin qu'il bénéficie d'un 1^{er} contact, d'un 1^{er} «câlin» en famille avant d'arriver à la crèche. Ceci est d'autant plus important, qu'il n'est pas toujours possible pour la puéricultrice qui accueille seule les enfants jusque 8h de pouvoir donner un biberon de manière confortable étant donné qu'elle doit rester disponible pour l'ensemble du groupe d'enfants déjà présent et pour l'accueil des autres enfants.

Pour les «Papillons», il est également important pour bien démarrer la journée que l'enfant ait déjeuné à la maison avant d'arriver à la crèche. De plus pour les mêmes raisons que pour les «Chenilles», la puéricultrice présente pendant cette première heure est trop peu disponible pour encadrer correctement ce repas.

↳ La collation du matin

Celle-ci est proposée à tous les enfants vers 9h sous forme d'un bol de soupe afin qu'ils puissent tenir jusqu'au dîner.

↳ Les dîners

Ils sont préparés par une société de restauration extérieure (TCO). Les repas hypoallergéniques sont livrés chaque jour. Il y a un menu pour la section des «chenilles» et un autre pour la section des «Papillons». Ces menus sont affichés dans chaque section. Les repas en structure sont conditionnés avec le plus grand soin, ils sont agrémentés et mixés en fonction de chaque tranche d'âges et des capacités de chaque enfant. L'introduction des aliments se fera toujours suivant l'avis des parents (en référence à leur pédiatre).

Au niveau des boissons, nous privilégions l'eau afin de préserver la dentition et de ne pas habituer les enfants au goût sucré.

Le repas est un moment de relation privilégiée entre l'enfant et l'adulte et ne doit pas, dans la mesure du possible, souffrir d'interruption.

Chez les « Papillons », le repas est un moment propice pour favoriser la socialisation de l'enfant tout en tenant compte de son rythme et de ses capacités. Ils mangent ensemble à table et à heures fixes.

Une « certaine ritualisation » lors de repas est mise en place. Nous commençons par l'étape du lavage des mains à l'évier, nous veillons à disposer les tables toujours de la même manière, les bavoirs de chaque enfant se trouvent au même endroit,...Assez rapidement et à leur demande les enfants commencent à manger seuls. Les puéricultrices leur proposent toujours une aide pour terminer leur assiette. C'est un des moments de la journée où un grand nombre de « règles » d'ordre social leur sont imposées :

- Patienter pour être servi,
- Rester assis si possible,
- Respecter les autres (ex: ne pas intervenir dans l'assiette de son voisin, ...)

Ces « règles » ne sont absolument pas rigides et sont adaptées en fonction des besoins spécifiques des enfants.

Toutes ces « règles » tendent à la socialisation de l'enfant. Il sera proposé à l'enfant de goûter aux différents aliments mais en aucun cas il ne sera forcé de terminer son assiette (ils gèrent eux-mêmes leur satiété). Chaque enfant a le droit d'avoir ses propres goûts et donc de refuser de manger.

Pour les « Chenilles », chaque enfant mange « à la demande » en fonction de l'heure de son repas précédent mais aussi en fonction de son propre rythme. Dans cette optique, l'équipe ne réveille pas un enfant « parce que c'est l'heure » de son repas. Les biberons sont toujours donnés dans les bras. Pour le repas solide, la position (relax ou chaise) sera adaptée en fonction des acquis psychomoteurs de l'enfant. Un repas refusé pourra toujours être reproposé un peu plus tard, l'enfant n'ayant peut-être pas faim au moment de la 1^{ère} proposition. **Dès que son évolution le permet, on propose à l'enfant de commencer à manger seul, s'il le souhaite. Ainsi, il y a un moment de transition avant le passage dans l'autre section.**

Les parents gardent le rôle premier d'éducation de leur enfant aussi nous leur proposons toujours de commencer eux-mêmes les premières modifications alimentaires (1^{ère} panade, 1^{er} repas solide, introduction d'un nouvel aliment).

↪ **Le goûter**

Les « Chenilles » reçoivent une panade de fruits chaque jour. Celles-ci sont préparées à la crèche au dernier moment afin de préserver au mieux les vitamines des fruits. **Pour les plus grands, une panade ou morceaux de fruits sont proposés avec une tartine.**

Les goûters des plus « Papillons » sont diversifiés et suivent les dernières recommandations de l'ONE, à savoir : **du pain et des fruits tous les jours accompagné d'un produit laitier 2x par semaine et de l'eau.**

↳ La Collation du soir

Celle-ci s'adresse surtout aux enfants de la section des « Papillons ». Elle se donne aux environs de 17h. Il s'agit en général d'une Cracotte, d'une biscotte ou plus rarement d'un biscuit et d'eau.

Dans les deux sections, l'eau est à disposition des enfants. Dès qu'ils le souhaitent, ils ont la possibilité de boire.

4) Les moments de repos

Ils sont d'abord organisés en fonction du rythme de l'enfant. Les enfants sont « répartis » dans 4 dortoirs, et cela en fonction de leur âge ou de leurs difficultés à s'endormir.

Les « Chenilles » dorment dans 2 dortoirs à l'étage. Ils se situent à côté de la pièce de vie ce qui nous permet une plus grande surveillance. L'équipe proposera aux parents d'apporter un tour de lit, un sac de couchage et éventuellement un coussin d'allaitement pour entourer (contenir) l'enfant. L'idée est d'être au plus proche de ce qui est utilisé à la maison. Le tout petit se sentira ainsi plus sécurisé dans son « chez lui ». Nous vous demandons de veiller à noter le nom de votre enfant sur tout ce qui est amené de la maison afin d'éviter que cela ne se perde.

Les « Papillons » dorment au rez-de-chaussée dans 2 dortoirs différents. Les « Papillons » (bébés qui viennent de changer de section) dorment dans la plus petite chambre dans des lits à barreaux identiques à ce qu'ils ont connu chez les « Chenilles ». Afin de favoriser l'autonomie des plus de 20-22 mois, nous les faisons dormir sur des « couchettes » disposées au sol toujours au même endroit dans l'autre chambre. Cette sieste est toujours surveillée par un adulte.

Dans notre projet de ritualisation, une même musique (CD de musique des « sons de la nature », ...) est diffusée au début de la sieste.

Tout comme pour les « Chenilles », il est proposé aux parents de personnaliser le lit de leur enfant. Ils sont ainsi invités à fournir à la crèche le même tour de lit qu'à la maison, un sac de couchage, son ou ses nounours, son foulard, sa couverture, etc. Il est également vivement conseillé d'inscrire le nom de l'enfant sur chacun de ses effets pour éviter toute perte.

5) Les moments de soins

Le moment des soins spécifiques est un moment de relation individuel, privilégié avec l'enfant. Ils sont assez nombreux sur la journée.

Il s'agit du change (suivi par l'acquisition de la propreté), le lavage des mains, la propreté du nez, l'administration sous condition (ROI) de médicaments, l'habillage et le déshabillage de l'enfant...

↳ Le change

Pendant le change, l'équipe favorise la relation individuelle. Elle prévient toujours l'enfant du soin qui va être réalisé. Elle l'invite à se présenter au soin et quitter son jeu

en l'appelant par son prénom. Si l'enfant ne souhaite pas interrompre son jeu, l'équipe lui propose de l'emporter avec lui au change ou proposera à un autre enfant de venir en laissant le temps à celui-ci de clôturer son jeu. Le change s'effectue en fonction des nécessités du moment mais également en fonction de moments bien précis sur la journée : avant et après le repas, avant et après la sieste, avant de retourner ... Toutes les observations faites durant les changes sont communiquées le soir aux parents (oralement et/ou dans la partie de son petit cahier destinée à ce type d'observation).

Afin de favoriser l'autonomie de l'enfant, nous demandons à l'enfant d'enlever lui-même ses chaussures et son pantalon avant d'aller se changer auprès de la puéricultrice.

↪ **L'apprentissage de la propreté**

Cet apprentissage tiendra toujours compte du rythme individuel d'évolution de chaque enfant, de sa maturation physique et psychique. Après en avoir discuté avec les parents, l'apprentissage est commencé simultanément à la maison et à la crèche. Il faut avant tout que la maturation de l'enfant le lui permette et qu'il en ait envie. L'équipe propose le pot mais n'insiste jamais. Nous commençons rarement une propreté avant +/- 22 à 23 mois.

↪ **Le lavage des mains**

Nous sommes amenées à leur laver les mains plusieurs fois sur la journée :

- Avant les repas, les mains sont lavées à l'évier,
- Nous disposons d'un évier à hauteur des enfants,
- Après le repas, chaque enfant dispose d'une lingette en tissu lavable humide pour sa bouche et ses mains.

↪ **L'administration spécifique de médicaments**

L'équipe n'administre un médicament que sur base d'une prescription médicale.

6) **Les moments d'activités**

↪ **Pour les « Chenilles »**

Les « chenilles » sont une grande partie de la journée installés sur le dos sur des tapis, matelas ou oreillers mous. Cela permet à l'enfant de se « poser », d'augmenter ainsi sa sécurité de base et de diminuer la tension musculaire.

La présence de l'adulte est là pour sécuriser l'enfant, lui proposer certains jeux et lui permettre d'acquérir par lui-même les différentes étapes de son évolution psychomotrice. La journée des enfants est bercée de comptines et jeux de doigts. Des jeux divers sont proposés et laissés à disposition (des contenants/contenus, des livres, ...).

Les bébés sont généralement pieds nus une grande partie de la journée (sauf en hiver pour des raisons de température au sol). **Dès lors, nous proposons aux parents d'apporter des chaussons.**

Pourquoi ?

- L'importance de développer le sens tactile (sensations) au niveau des pieds (le bon développement des parties du corps en appui détermine la qualité de l'équilibre assis puis debout) ;
- Pour permettre une bonne musculation des chevilles, un bon développement de la voûte plantaire ;
- L'importance de laisser jouer l'enfant avec ses pieds pour lui permettre de bien découvrir son corps (schéma corporel–conscience d'être une entité) ;
- En été, quand le temps le permet nous leur faisons profiter du jardin en les installant sur une couverture.

↪ **Pour les « Papillons »**

Le séjour de l'enfant à la crèche doit être un moment d'épanouissement et de découverte de lui-même et pas une préparation à l'école maternelle. C'est pourquoi, notre but lors de la réalisation d'une activité ou d'un bricolage est de susciter la créativité de l'enfant et de lui permettre de se construire, de grandir. Il n'y a aucun intérêt « pédagogique » pour l'enfant dans un bricolage ou un dessin presque entièrement réalisé par l'adulte.

A tous moments de la journée, **les enfants** peuvent gérer leurs émotions (besoin d'être rassuré, stress, colère, peur,...) en disposant librement de leurs **doudous et tétines**. A cet effet, des portes « doudous » sont installés dans les sections.

Le pied-nus et aussi privilégié chez les « Papillons ». L'hiver, nous proposons aux parents d'apporter des chaussons.

Leur journée est rythmée par des activités « libres » ou plus « semi-dirigées ». Chacune étant très limitée dans le temps.

Lors des activités plus « libres » l'équipe veille à installer différents centres d'intérêt pour permettre à l'enfant un choix de jeux. **Des coins permanents sont installés avec des jeux à disposition.**

Les différents types de jeux libres proposés sont : dînettes, autos, poupées, **bac à riz, déguisement**, Duplos, la ferme, des tapis de psychomotricité (sous surveillance d'un adulte), ...

L'adulte a ici un rôle sécurisant, stimulant pour l'enfant, il se tient à la « disposition » de l'enfant, il entre en relation par le jeu. Dès que le temps le permet, **et le plus possible**, l'équipe sort à l'extérieur avec les enfants. **La cour est aménagée de jeux. Les enfants vont ramasser les œufs au poulailler. Ils peuvent observer les oiseaux qui viennent manger les graines, les hôtels à insectes, les plantes aromatiques,** Si cela est possible, nous demandons aux parents d'apporter des bottes.

Les activités plus « **semi-dirigées** » se font sous l'accompagnement plus étroit de la puéricultrice. Parmi ces activités, on peut citer : peinture, plasticine, puzzles, marionnettes, contes, comptines, découverte de leur corps, activités au jardin (semis, plantation, arrosage, récolte de fleurs). Une activité culinaire est organisée chaque semaine (ex : fabrication du pain).

Pour mieux occuper l'espace « **ponctuellement** », le groupe des « **Papillons** » est souvent scindé en deux, dans deux pièces différentes. Les activités se déroulent ainsi dans une atmosphère plus calme. **Un espace jeux permanent est aménagé dans l'entrée afin d'offrir d'autres possibilités aux enfants (coin symbolique : déguisements, miroir, chapeaux, sacs, ...).**

L'équipe est également soucieuse de susciter un bon développement de la coordination motrice chez les **enfants**. C'est pourquoi de nombreuses activités musicales sont réalisées. Des musiques « **swing antes** » (danse des canards, la chenille, ...) sont proposées afin d'inciter les enfants à bouger d'avantage le bassin, les épaules, **des jeux de foulards, de lumière, ...**

Un tableau d'activité situé sur la porte de la section permet à l'équipe de noter les activités de la journée. Ainsi, les parents peuvent y jeter un œil.

6. Les projets en cours et à venir

Un certain nombre de projets sont en réflexion et en cours de réalisation en fonction des formations qui ont été suivies par l'équipe et des journées pédagogique à venir:

- En collaboration avec la bibliothèque de **Meux**, nous sensibilisons les enfants au plaisir de la découverte des livres. C'est ainsi que nous bénéficions gratuitement d'un prêt d'environ 10 livres par mois ;
- **Nous avons en projet d'aménager l'espace extérieur en espace jeux permanent ;**
- **Réflexion autour des « douces violences » ;**
- **Remise en question des pratiques professionnelles en tenant compte des nouvelles connaissances en lien avec la Petite Enfance.**

8. Les moyens de communication de l'équipe avec les parents

- Le petit carnet : «**A MON RYTHME A LA CRECHE**» ;
- Le document écrit du projet de vie de la structure ;
- **Le petit cahier de communication individuel de l'enfant « pour les Chenilles ». Celui-ci comprend deux partie, l'une reprend les grandes lignes de la journée de l'enfant à la crèche (sieste, repas, activités, particularités de la journée, ...), l'autre partie reprend des observations sur l'évolution de l'enfant sur le plan psychomoteur, au niveau de ces jeux, de ces centres d'intérêts, de sa socialisation, ... Il est rendu tous les jours ;**

- Les parents qui le souhaitent peuvent également le compléter pour la soirée ;
- La feuille d'observation journalière des enfants. Ce document n'est pas montré aux parents car il s'agit d'un « récapitulatif » de la journée pour tous les enfants. Les informations reprises sont : T°, Horaire arrivée, horaire de départ, horaire des siestes, horaire des repas, appréciation sur la prise du repas, médicaments éventuels à administrer, et toutes particularités spécifiques pour la journée ;
- Le travailleur social installe à différents endroits visibles de la crèche (panneau d'affichage, portes, ...) de nombreuses affiches d'informations utiles : rappel des prochaines fermetures, arrivée ou départ de membres du personnel, rappel du matériel à fournir par les parents, ...)
- Une fois par an, nous convions les parents à une réunion avec l'équipe sous forme d'un goûter ou d'un apéro. Elle a pour but d'informer les parents sur le projet de vie, d'inviter les parents à prendre le temps de reprendre leur enfant, d'entrer en contact « autrement » avec l'équipe et de permettre aux nouveaux parents de faire des nouvelles connaissances.

9. Les moyens de communication interne à l'équipe

- Les agendas de l'équipe, un pour la section des « Chenilles » et un pour la section des « papillons ». Y sont notés : les congés des enfants, les congés des puéricultrices, les enfants « rajoutés » pour la journée, les dates de réunions, toutes les demandes spécifiques faites par la responsable de la structure, tous les problèmes survenus au cours de la journée (chute, perte d'objets, remarques de parents, ...)
- La feuille d'observation journalière des enfants. Ce document n'est pas montré aux parents car il s'agit d'un « récapitulatif » de la journée pour tous les enfants. Les informations reprises sont T°, horaire d'arrivée, horaire de départ, horaire des siestes, horaire des repas, appréciation sur la prise du repas, médicaments éventuels à administrer (voir ROI) et toutes les particularités spécifiques de la journée ;
- Les réunions d'équipe se déroulent en soirée au rythme d'environ 1 tous les mois et demi, 2 mois. Une réunion pendant le temps de midi peut s'ajouter entretemps s'il y a des questions urgentes à régler. Lors de ces réunions différents types de sujets sont abordés, il y a par exemple des questions de fonctionnement au niveau de l'équipe, des demandes de formations, d'amélioration de l'infrastructure mais aussi nous profitons de ces réunions pour passer en revue de chaque enfant au niveau de son évolution ;
- Des réunions avec des formateurs extérieurs sont également organisées lors des journées pédagogiques. Celles-ci ont lieu 2-3 fois par année, la crèche est alors fermée. Des thèmes tels que l'importance du toucher dans la relation à l'enfant, la diététique du jeune enfant, l'importance du « doudou »... sont abordés ;
- Sans oublier bien sûr la communication orale qui a ici toute son importance ;
- Le travailleur social installe à différents endroits de la crèche, peu visibles par les parents, de nombreuses affiches « aide-mémoire » (rappel des régimes, rappel de brancher les babis phones, rappel de la liste nominative des charges, rappel des règles d'hygiène,...) ;

- Dans ses démarches, l'équipe essaye d'optimiser au maximum tous les éléments favorisant une bonne communication.
Les puéricultrices veilleront cependant à respecter un devoir de discrétion vis-à-vis des familles et des enfants. L'obligation de respecté le secret professionnel leur est demandé.

10. Organisation du travail des puéricultrices

Chaque puéricultrice a un horaire fixe sur la semaine. Les pauses horaires sont réparties comme suit :

- 7h-15h06,
- 8h-16h06,
- 9h-17h06,
- 9h30-17h36,
- 10h24-18h30.

Un exemplaire de la grille horaire est affiché pour les puéricultrices. Lors de congés ou de périodes de maladie, elles sont amenées à modifier leur horaire afin que chaque pause soit couverte.

Chaque puéricultrice a la responsabilité d'une charge dite plus « ménagère » ou « matérielle » comme : changer les lits, désinfection des jeux, mettre les différentes poubelles, classement administratif, etc.

11. La formation de l'équipe

Une sélection de formations en relation avec le projet de vie avec des formateurs extérieurs est proposée chaque année à l'équipe. Ce sont des formations qui pour la plupart se déroulent en journée. [Nous avons également une journée pédagogique par an et deux demi-jours de formation.](#)

Des thèmes tels que l'aménagement de l'espace, les comptines, la littérature pour tout petit, la gestion des émotions, de l'agressivité des tout petits, l'organisation du temps des repas , sont abordés.